

PREVENIR LES AGISSEMENTS SEXISTES et le HARCELEMENT SEXUEL

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Maîtriser le cadre légal des agissements sexistes et du harcèlement sexuel ; les sanctions et les recours possibles
- Savoir identifier agissement sexiste, harcèlement et autres notions proches (drague, agression...)
- Faire prendre conscience des mécanismes de l'agissement sexiste et de ses effets tant sur l'organisation que sur l'individu

PUBLIC :

- Collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise
- Equipe RH
- Managers

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 à 8 personnes

PROGRAMME :

La formation s'articule autour du jeu plateau « agissement sexiste non merci »[®], suivi d'un débrief.

1 – Le jeu

A travers des situations « du quotidien » rencontrées en entreprise, les participant.e.s vont devoir identifier s'il s'agit d'agissement sexiste ou autre (harcèlement ? drague ? discrimination ?...)

Ils vont explorer le nouveau cadre légal, connaître les sanctions possibles, mais aussi apprendre à réagir quand on est la cible de tels comportements prohibés, savoir vers qui se tourner dans l'entreprise pour en faire état ?

2 – Le débrief

A l'issue de la partie qui dure environ 2 h/2 h 30 suivant le nombre de participant.e.s, un retour est fait avec l'animatrice sur ce qui a été retenu par les participant.e.s et pour partager leur ressenti.

L'animatrice revient sur les notions essentielles et les messages clés à retenir ; un support est remis à chaque participant.e

Formation réalisée en présentiel ou à distance (via un outil de visio mis à la disposition par le client)

TARIF : 800 euros HT

**Ce programme et les conditions de réalisation peuvent être adaptés sur mesure
Personnalisation possible des situations en fonction des publics
Nous consulter pour un devis*